



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 2 mars 2018

Monsieur le Président,

Par la présente nous avons l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat, à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes et à Monsieur le Ministre de la Défense concernant les cyberattaques.

La récente cyberattaque sur le réseau interne du Bund allemand semble n'être que la partie émergée de l'iceberg. D'après un expert d'une société de sécurité américaine, cette attaque ferait partie d'une multitude d'attaques orchestrées, semble-t-il, depuis la Russie et visant les ministères des affaires étrangères et de la défense de nombreux pays de l'Union européenne.

Au vu de ce qui précède, nous aimerions poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- Le gouvernement peut-il confirmer qu'il n'y a pas récemment eu d'intrusion dans les serveurs publics luxembourgeois ?
- Dans la négative, combien de cyberattaques ont été enregistrées sur une année ? Quelle est la durée moyenne de ces attaques ? Combien de temps les autorités publiques mettent-elles pour maîtriser / parer à une attaque ? Quelle a été l'origine de chacune de ces attaques ?
- Toujours dans la négative, le gouvernement peut-il confirmer qu'aucune donnée sensible n'a pu être dérobée ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Diane Aehm
Députée

Gilles Roth
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Luxembourg, le 16 AVR. 2018



Monsieur
Fernand ETGEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
LUXEMBOURG

Objet: Réponse commune de Monsieur Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État; Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes; Monsieur Etienne Schneider, Ministre de la Défense à la question parlementaire N°3666 de Madame la Députée Diane ADEHM et de Monsieur le Député Gilles ROTH concernant les cyberattaques

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire n°3666 du 2 mars 2018 de Madame la Députée Diane ADEHM et Monsieur le Député Gilles ROTH.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier ministre

Ministre d'Etat

Réponse commune de Monsieur Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État; Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes; Monsieur Etienne Schneider, Ministre de la Défense à la question parlementaire N°3666 de Madame la Députée Diane ADEHM et de Monsieur le Député Gilles ROTH concernant les cyberattaques

J'ai l'honneur d'informer les honorable députés qui, en se référant à la récente cyberattaque sur le réseau interne du BUND, demandent s'il y a eu intrusion dans les serveurs publics luxembourgeois, que la dernière attaque sur les réseaux publics et constatée par les services compétents fut l'attaque par déni de service de février 2017, celle-ci ayant provoqué une saturation de certaines infrastructures informatiques. En conséquence de cette attaque, le Gouvernement a décidé la mise en place d'une série de mesures permettant de renforcer les mesures de sécurité de l'Etat notamment en visant à étendre les capacités de monitoring préventif, à améliorer la détection d'intrusions et à renforcer la sécurisation des postes de travail.

Depuis lors, aucune intrusion dans les serveurs publics liés au réseau interne de l'Etat luxembourgeois n'a pu être identifiée par les services compétents. Il y a lieu de noter dans ce contexte que les services ont la possibilité de confier au CERT Gouvernemental la possibilité de contrôler les serveurs connectés à Internet afin d'assurer que ces serveurs soient équipés des dernières mises à jour afin de réduire la surface d'attaque au maximum.